

Budget primitif prudent et réaliste pour Nogaro

Pas de mauvaise surprise dans les dotations de l'État



Budget primitif prudent et réaliste pour Nogaro

Après le retard dû à la crise sanitaire, le budget primitif 2020 est enfin voté le 29 juin 2020. C'est Christine Campistron, 1re adjointe qui préside la réunion du conseil municipal, vu que le maire, Christian Peyret est indisponible pour cause de deuil familial. Roger Combres, adjoint au maire et responsable de la commission financière, présente un budget établi pour « gérer au plus près les crédits et affiner les prévisions au plus juste (...) avec réalisme pour les dépenses et prudence pour les recettes autres que celles qui peuvent être connues avec exactitude ».

Les taxes locales

Les taux des taxes sur le foncier bâti et le non-bâti ont été baissés à 32,47 % (contre 32,80) et 118,43 % (contre 119,63%) des bases fournies par l'État. Elles rapportent respectivement 763 370 euros et 36 538 euros.

La Contribution foncière des entreprises, elle, reste à 27,44 % et produit 372 086 euros, soit un total des taxes de 1 171 994 euros. Noter que le taux de la taxe d'habitation n'est plus voté par le conseil municipal.

Le produit global, auquel s'ajoutent les dotations de compensation pour exonérations en provenance de l'État s'élève à 2 068 594 euros contre 2 059 791 en 2019 (+0,43%).

Section de fonctionnement

Les crédits ouverts à cette section sont de 3 341 300 euros mais les dépenses réelles (hors gestion de la dette) s'élèvent à 2 961 214 euros, alors que les recettes réelles de fonctionnement s'établissent à 3 167 789,53 euros. Ce qui détermine un taux d'épargne de gestion (1) de 8,52 % suffisant pour couvrir l'amortissement en capital des emprunts précédents. Ce qui permet également d'affecter intégralement les recettes d'investissement à l'investissement.

Les dépenses de personnel – le plus gros poste – sont de 1 368 757 euros (1 297 727 en 2019).

Section investissement

Les crédits ouverts à cette section sont de 2 316 326 contre 3 221 774 en 2019. Les immobilisations corporelles s'élèvent à 847 650 euros (contre 1 739 122 en 2019).

Les plus fortes dépenses sont relatives à des terrains (205 550 euros contre 6 438 en 2019), aux travaux sur bâtiments publics (333 628 euros contre 1 113 654 en 2019), dont beaucoup sont déjà engagés et/ou payés, à du mobilier (62 052 euros contre 14 176 en 2019). Noter que la construction du giratoire de l'hôpital avait fait l'objet, en 2019, d'aides pour 621 176 euros.

La section encaisse un total de dotations, fonds divers et réserves de 1 007 342 euros contre 676 018 en 2019, dont :

un virement de 362 195 euros de la section fonctionnement (contre 557 582 en 2019),

un remboursement de TVA (FCTVA) pour 285 280 euros (contre 167 000 en 2019).

Les subventions d'investissement s'élèvent à 553 570 euros contre 1 083 588 en 2019.

Quant aux emprunts, leur total, en 2020, est de 360 328 euros contre 252 000 en 2019.

Divers

la dotation globale de fonctionnement est de 399 529 euros (402 260 en 2019),

<https://www.lejournaldugers.fr/article/43283-budget-primitif-prudent-et-realiste-pour-nogaro>

les recettes réelles de fonctionnement : 3 167 790 en 2020 (3 158 739 en 2019),

dépenses d'équipement brut : 958 339 euros – (1 739 122 en 2019),

encours de la dette : 2 256 229 euros (2 228 616 en 2019),

annuité (intérêts) : 279 088 euros (287 846 en 2019).

(1) Excédent des produits réels de fonctionnement sur les charges réelles de fonctionnement hors intérêts de la dette. Ce montant permet de couvrir tout ou partie des dépenses réelles d'investissement (en priorité, le remboursement des emprunts et, pour le surplus, les dépenses d'équipement).

N.B. - La photo du haut de page représente Christine Campistron, Roger Combres, Joseph Beltri (adjoint au maire) et Patrick Franch (conseiller municipal).



Maryse Martinot (adjointe au maire) et Nathalie Duclos (secrétaire)



Magali Marque, Thomas Escudier et Justine Escalas (conseillers municipaux) avec Patrick Ferrer (directeur général des services de la commune)



Marie-France Dos Santos et Stéphane Campguilhem (conseillers municipaux)



Christine Marque, Daniel Lafforgue, Josiane Lapeyre, Bernard Franch, Rolande Delord, Jean-Claude Drouard et Bernard Hamel (conseillers municipaux)



Rolande Delord, Jean-Claude Drouard et Bernard Hamel



Hervé Dauga (conseiller municipal)